



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE de la CORRÈZE

Standard Direction
05.55.20.69.40
Emploi-Concours - S.P.E.T
05.55.20.69.41

N°2024-05

ARRÊTÉ portant liste des candidats admis à concourir et fixant la composition du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS au titre de l'année 2024

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORRÈZE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code du Sport, Livre II, Titre II, Chapitre 1^{er}, disposant en son article L 221-3 que les sportifs et arbitres et juges de haut niveau peuvent se présenter aux concours d'accès aux emplois de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ainsi que de toute société nationale ou d'économie mixte, sans remplir les conditions de diplôme exigées des candidats,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée, relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019, modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié, relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 modifié, relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2013-649 du 18 juillet 2013 modifié, fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2017-902 du 9 mai 2017 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n°2018-114 du 16 février 2018 modifié, relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours »,

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021, en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu le décret n°2023-6 du 4 janvier 2023, modifiant les modalités d'organisation des concours de recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs, des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, des cadres territoriaux de santé paramédicaux et des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 modifié, fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,

Vu l'arrêté du 4 mai 2020, fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion n°2023-145 en date du 19 juillet 2023, portant ouverture d'un concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Edicateur Territorial de Jeunes Enfants,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion n°2024-04 en date du 8 janvier 2024, portant mise à jour de la liste des personnes appelées à être désignées en qualité de membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Corrèze au titre de l'année 2024,

Vu le Schéma Régional de Coopération, de Mutualisation et de Spécialisation, approuvé par les Conseils d'Administration des Centres de Gestion de la Région Nouvelle Aquitaine,

Considérant que les dossiers de candidatures ont été déposés jusqu'au 26 octobre 2023 inclus,

Vu la désignation d'un représentant du C.N.F.P.T pour la participation au jury du concours d'accès au grade d'Edicateur Territorial de Jeunes Enfants, au titre de l'année 2024,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La liste des candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS, au titre de l'année 2024, sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves, est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS, au titre de l'année 2024 est composé comme suit :

Au titre du collège des élus locaux :

- **M. Michel BREUILH**, Président de TULLE AGGLO, Vice-Président du Centre de Gestion
- **Mme Dominique BORDEROLLE**, Maire-Adjoint de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE, Vice-Présidente du Centre de Gestion
- **M. Charles FERRE**, Maire d'EGLETONS, Membre du bureau du Conseil d'Administration du Centre de Gestion
- **Mme Martine MARTHE-ROSE**, Attachée Territoriale Principale en retraite, Maire-Adjoint de LA-CHAPELLE-FAUCHER (DORDOGNE)
- **M. Alain TISSEUIL**, Maire d'ARNAC-POMPADOUR, Vice-Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE

Au titre du collège des personnalités qualifiées :

- **Mme Marie-Pierre BLANC**, Directrice du multi-accueil de Malemort, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE
- **Mme Nadine FLACASSIER**, Chef de pôle Enfance et Loisirs en retraite, SAINT-JUST-LE-MARTEL
- **M. Hervé LAMARRE**, Directeur de Crèche Municipale en retraite, LIMOGES
- **Mme Laurence MUNOZ**, Directrice de crèche, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE
- **Mme Marie SEMBLAT**, Directrice de Crèche, Communauté de Communes du Pays de LUBERSAC-POMPADOUR

Au titre du collègue des fonctionnaires territoriaux :

- **M. Thomas BOIRON**, Attaché territorial, responsable ressources humaines, Communauté de Communes du Pays d'UZERCHE
- **Mme Odile BOURGEOIS**, Coordinatrice du Pôle Petite Enfance, TULLE AGGLO
- **M. Hakim DJAFAR**, Directeur Général Adjoint des Services, SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE, représentant la catégorie A à la C.A.P
- **Mme Julie SALVADOR-ROSSIGNOL**, Directrice de crèche, Ville d'USSEL
- **M. Frédéric SOULHIE**, Directeur de Crèche Communauté de Communes BASTIDE DORDOGNE PERIGORD, représentant le C.N.F.P.T.

Monsieur Michel BREUILH, est désigné en qualité de Président du Jury. En cas d'absence ou d'empêchement, il sera remplacé par **Madame Dominique BORDEROLLE**.

ARTICLE 3 : L'article 8 de l'arrêté n°2023-145 en date du 19 juillet 2023 portant ouverture du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS, au titre de l'année 2024, est modifié comme suit :

L'épreuve orale d'admission se déroulera dans les locaux du Centre de Gestion, 19C route de Champeau à TULLE (19000), les **6, 7, 13, 14 et 15 février 2024**.

ARTICLE 4 : La Directrice Générale des Services du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Préfet du département de la CORREZE.

Fait à TULLE, le 11 janvier 2024
Le Président.



Jean-Pierre LASSERRE.

Le Président du Centre de Gestion :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES, 2 Cours Bugeaud – 87000 LIMOGES, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication
- Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Transmis le :

Accusé de réception en préfecture
019-281927244-20240111-AR_jury_AAC_EJE-AR
Date de télétransmission : 12/01/2024
Date de réception préfecture : 12/01/2024

**Liste des candidats admis à concourir au concours sur titres d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE
JEUNES ENFANTS 2024**

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18247	ABADIE Virginie	née ROUXEL
17924	ABDERREHEMAN Nancy	née ABDERREHEMAN
18070	ADSUAR Mélanie	née ADSUAR
18338	AILLOT Maude	née AILLOT
18269	ALBANEL Lydia	née CARUSO
18136	AMALRIC Marine	née AMALRIC
18043	AMIOT Elyse	née DELOUBRIERE
18336	AMOROS Chantal	née AMOROS
18007	ANDRE Kristelle	
18260	ANTON Coralie	née ANTON
17921	ARNALIS Isabelle	née ARNALIS
18071	ARPOULET Marina	née ARPOULET
18232	ARRIUBERGE Elodie	née HARISTOUY
17959	ASTROLOGI Amélie Sandy	née ASTROLOGI
18278	ATIEH Emmanuelle	née SOULET
18072	AUCUIT Chloé	
17987	AUDEBERT Patricia	née ROUGERY
18161	AUDOUIN Delphine	née DRÉAN
18240	AUGUSTIN Bérénice	née AUGUSTIN
18120	AUGUSTO Lindsey	née AUGUSTO
18093	BABINGUI NDOUNDOU Ruth Lysiane Bienvenida	née BABINGUI NDOUNDOU
18001	BARBIER Pylvia	née BARBIER
18224	BARON Johanna	née BARON
18162	BAROU-CROUZAT Tatiana	née SANCHEZ
18013	BARRET Carole	née BARRET
18145	BATIGNE Celia	
18163	BAYONA Margaux	née BAYONA
18042	BAZIN Stephanie	née CLOCHFERT
18073	BELFOND Alexia	née CHAMPEAU
18100	BELLENGER Elodie	née ALPHONSI
18164	BERNARD-SEGUR Stéphanie	née SEGUR
18027	BERNARDOT Elsa	née BERNARDOT
17990	BERRUET Christine	née BERRUET
18286	BIANCHINI Manon	née BIANCHINI
18152	BILLAUD Coralie	née NDOUTOUME
18249	BILLAUD Clémence Marie Coralie	née BILLAUD
17957	BLUM ROCHE Anne-Marie	née BLUM
17999	BOUCHERON Virginie	née BOUCHERON

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18023	BOUDET Robin	né BOUDET
17931	BOUE MELONI Candy	née MELONI
18146	BOULET Christine	née BOULET
17961	BOULIN Pauline	née BOULIN
18313	BOUSCAUD Virginie	
18341	BOUSQUET Nathalie Christiane	
18116	BOUSQUET Anaïs	née BOUSQUET
18268	BOUTEILLE Marianne	née BOUTEILLE
18165	BOUTHOURI Soraya	née BOUTHOURI
18316	BOYER Julie	née BOYER
18019	BRESSANGES Mélanie	née BRESSANGES
18074	BRILLOUET Alexia	née BRILLOUET
18166	BROUAT Pauline	née BROUAT
18317	BRUNERIE Vanessa	née FREITAS
18048	BUISSON Aurélie	née BUISSON
18141	BULTEAU Elisa	
17980	BÉNARD Mélanie	
18214	CADIERGUES Valentine	née CADIERGUES
17970	CARINI Laurence	née CARINI
18261	CARLOS Solène	née SAPIN
18167	CARRARA Chloé Marie	née CARRARA
17922	CARRASCO Céline	née CARRASCO
17992	CARTIER Séverine	née DONNARD
18168	CARTON Laurène	née CARTON
18169	CASTELNAU Cécile	née PRIEUR
17930	CASTET Fabienne	née DURAND
17978	CATEAU Coralie	née CATEAU
18281	CELERIER Charlotte Concetina	née CELERIER
18138	CEP Julie	née VAN EECKHOUT
18132	CERRIANA Manon	née MARTIN
18170	CHAILLOU Aurore	
18325	CHITARELLO Mélanie	née CHITARELLO
18004	CLAVÉ Nati	née OUARSENISSI
18274	CLERET Elise	née CLERET
18089	CLERLANDE Béragère	née POLINIÈRE
18292	CODINA Manon Lola	née CODINA
18272	COLLIGNON Alexandre Claude Robert	
18280	CONDAMINAS Carole	née CONDAMINAS
17995	CONSALVI Manon	née CONSALVI
18314	CORDERO Julie	née CORDERO
18095	COSME Emilie Julia	née COSME

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
17953	COSTE Laurent Jacques	né COSTE
18036	COUFORT Christine	née COUFORT
18122	COURT Manuela	née INGRAND
18265	COUELLEC Viridiana	née LASSANADIO
18321	CRETIN Esther	née POTUCZEK
18171	CRIONNET Murielle	née CRIONNET
18127	CROSNIER Diane	née CROSNIER
17929	CUGUEN Emilie	
18288	DA CRUZ CONDESSO Cindy	née DA CRUZ CONDESSO
18331	DA SILVA Prescillia	née DA SILVA
18311	DA SILVA Sandrine	née DA SILVA
17993	DALEAU Betty	née SAUTRON
18237	DANCHE Axelle	née DANCHE
18155	DANIEL Nina	née DANIEL
18075	DANIEL Magali	née DANIEL
18230	DARDY Stéphanie	née DARDY
18285	DARRIEUX Ericka	née DARRIEUX
18251	DAUGREILH Valérie Marie-Thérèse	née PORT
18173	DE CARLO Estelle	née GIORMAINA
18319	DE CARVALHO Chloé	
18334	DE HAECK Aurélie	née PAQUIER
18345	DE LUCA Emmanuelle Thérèse Marie	née DE LUCA
18175	DE SOUSA Emilie	née SALMON
18144	DEBERT Mélanie	née PERRET
18172	DEC Annie	née DEC
17997	DEGERT Fanny	née DEGERT
18174	DEJEAN Clémentine	
18324	DELANLSSAYS Léa	née DELANLSSAYS
18011	DELEST Marine	née DELEST
18222	DELMAS Clémence	née LUCIEN
18076	DELTRUEL Marion	
18255	DELVALLEE Priscille	née DELVALLEE
18213	DENAT Célia	née FORSTER
18215	DERUET Céline	née DERUET
17969	DESCHAMPS Karine	née DESCHAMPS
17984	DESSALLES Solène	née DESSALLES
18176	DEYMIÉ Raquel	née QUINTANILLA
18271	DILLIES Chloé Alda Paulette	née DILLIES
17968	DINCLAUX Marine Accusé de réception en préfecture DINCLAUX Marine Date de télétransmission : 12/01/2024 Date de réception préfecture : 12/01/2024	née DINCLAUX
18294	DINI Mélissa	née DINI
17988	DJOMATIN Afiwa Antoinette	née DJOMATIN

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18006	DOMINGUEZ Ornella Emilie*	née DOMINGUEZ
18328	DOUANE Natalia Anne	née MARECHAL
17986	DREUIL Magalie	née BELLOT
18045	DUARTE Pauline	née LIORIT
18284	DUBAU Mathilde Juliette Salomé	née LE ROUX
18177	DUBERNARD Camille	née DUBERNARD
18342	DUCOURNEAU Magali	née DUCOURNEAU
18349	DUDECK Mylène	née DUDECK
18178	DUMAS Esther Christelle	née DUMAS
18256	DUMAS Sabrina	née DUMAS
18276	DUNY Séverine	née DUNY
17963	DUPUY Laetitia	
18343	DURAND Julie	née PENA
17920	EID Claire	née PELAT
18179	EMERIAU Dominique	née BELLEZA
18212	ERNAGA Julie	née ERNAGA
18327	ESTEVA Lucille	
18244	FABRE Mélanie	née FABRE
17994	FABRE Manon	née FABRE
17918	FABRE Aurelie	née FABRE
18180	FAJEAU Carine	née PEREZ-RIVOLIER
18432	FALCOU Justine	née FALCOU
18121	FARGEOT Cécile	née CHAPUT
17917	FAVÉ Gaëlle	née FAVÉ
17938	FERHI Samia	née FRAGA
18016	FIDALGO Helena	née ROCHA TEIXEIRA
18181	FOLGHERA Lisa	née FOLGHERA
18182	FOSSE Béatrice	née GODQUIN
17972	FOURNIER Léa	née FOURNIER
18250	FRANCOIS Céline	née FAISANT
18034	FROGET Karen	née FROGET
18289	GABETTE Catherine Josette	née GABETTE
18277	GAGNEUX Karine	née GAGNEUX
18253	GALAN Virginie	née GALAN
18123	GALLEGRO Christelle	née DELMUR
18119	GANTHEIL Nathalie	née GANTHEIL
18183	GARCIA Laure	née GARCIA
18156	GARCIA PETOTEGUY Ametsa	née GARCIA PETOTEGUY
18312	GARD Stéphane Robert François	né GARD
17944	GATEL Perrine	née GATEL
17928	GAUDON Carine	née GAUDON

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18047	GENNESSEAUX Bénédicte	née GENNESSEAUX
17973	GERBAUD Agnès Sandrine	née PERRIN-GERBAUD
18077	GERBEAULT Emma*	née GERBEAULT
18267	GIORDANA Alicia	née GIORDANA
18184	GOBILLOT Christelle	née CHARPIOT
18231	GODON Elodie Jeanine	née PELLETIER
17941	GONFROY Virginie Sandrine Geneviève	née GONFROY
17932	GONNET Charline Céline Aurélie	née GONNET
18078	GOSSE Sophie Julie	née GOSSE
18147	GREMEN Antonin	né GREMEN
18105	GUFFOND Lucie	née GUFFOND
17983	HABERT Nathalie	née HABERT
18322	HARDOY Viviane	née ESCOUSSE
18049	HEDDAR Rime	née REGAIG
17967	HEIRMAN Amélie Germaine Monique	née MATHIS
18033	HORELLOU Amélie	
18030	HUBERT Emilie	née SEGUY
18135	HULLO Gaetan	né HULLO
18117	HULLO Aurélie	née LEBLANC
18223	HUON Caroline	née HUON
18104	ISQUIERDO Matéo	
18252	ISSIMAILA Sarah*	née ISSIMAILA
17958	JABNOUN Marie	née PETIT
17955	JIMENEZ RODRIGUEZ Anabel	née JIMENEZ RODRIGUEZ
18032	JOB Marie-Anne	née CHERRIER
18021	JOFFRE Maeva	née LEFAURE
18290	JOLIBERT Laure	née JOLIBERT
17947	JOSEPH Marion	née JOSEPH
18217	JOUANNELE Marie-Pierre	née POUGET
18263	JOURDAIN Bérénice	née JOURDAIN
17960	JUNCA Alexandra Huguette Esperance	née BAURENS
18154	KIHM Elsa	née KIHM
18346	KLAWCZYNSKI Lucie	née KLAWCZYNSKI
17974	KNY Magali	née SUAUE
18046	KORNEK Véronique	née KORNEK
18012	KREMER Emilie	née DEBORD
17933	LABARRERE Valerie	née LABARRERE
18035	LABY Marine	née LABY
18000	LACAZE Marie Accusé de réception en préfecture ZIP 20197044-20240111-AR_jury_AAC_EJE-AR Date de télétransmission : 12/01/2024	née LACAZE
18228	LAFFITTE Mathilde Date de réception préfecture : 12/01/2024	née ROUYER
18128	LAFON VIALETTES Audrey	née VIALETTES

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18221	LAMAURELLE Floriane	née LAMAURELLE
18185	LAMBERT Denise	née LAMBERT
17985	LAMOTHE Fanny	née LAMOTHE
18134	LAPOINTE Justine	née THEVENIN
18219	LAPORTE-CORBIER Christine	née LAPORTE-CORBIER
17916	LAPOUJADE Marion-Céline	née LAPOUJADE
18151	LARROQUE Julie	née LARROQUE
18242	LAULEY Olivia	née LAULEY
18273	LAVAL Delphine	née LAVAL
17966	LAY Laure	née BERNON
18186	LE GUERN Laurine	née LE GUERN
18264	LE MAGOUROU Mathilde	née LE MAGOUROU
18129	LEBLOND Virginie	née REVEL
17945	LECOQ Caroline	née LECOQ
17935	LEMAIRE Justine	née ARNOULT
18092	LEMANCEL Claire	née LEMANCEL
18340	LEPLUS Lisa	née LEPLUS
18282	LEVEAU Domitille Louise Clémence	née LEVEAU
18014	LONG Véronique Stéphanie	
18041	LOPEZ Aurore	née LOPEZ
18239	LOPEZ Sophie	née LOPEZ
18005	LORIN Charline	née LORIN
18187	LOSEN Mathilde Amélie Eugénie	née LOSEN
18024	LOTTA Karine	née BENSMAINE
18017	LOTTI Sandra	née SALMERON
18102	LOUBES Julie Elsa Oliva	née MONTANARI
18241	LOUSSINIAN Natacha	née PONS
18293	MACHADO Julia	née MACHADO
17975	MAGUER Lucille	née MAGUER
18079	MALRIEU Anaïs	née LAYRAC
18080	MAMADOU Pascale	née RUBINIA
17954	MANENS Laetitia	née MANENS
17927	MANSENDE Osias	né MANSSENDE
18188	MANZI Armelle	née SAEZ
18031	MARSALOUX Laura	née MARSALOUX
17942	MARTIN Glwadys	née MARTIN
18131	MARTRE Pascale	née MARTRE
18350	MASSET TARDIEU Caroline	née TARDIEU
18081	MASSOULIER Céline	née MASSOULIER
18226	MAUNOIR Charlotte	née MAUNOIR
17925	MEDEIROS MAIA Ines	

Accusé de réception en préfecture
Souscription n°111-AR_jury_AAC_EJE-AR
Date de télétransmission : 12/01/2024
Date de réception préfecture : 12/01/2024

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18082	MELIN Stéphanie	née MELIN
18329	MENVIELLE Séverine	née MENVIELLE
18083	MERCADIER- GALLIEN Sophie	née MERCADIER
18318	MEUNIER Laëtitia	née MEUNIER
17965	MICHEL Stéphanie	née PASSERINI
18189	MIEL Marie-Laure Elisabeth	
18323	MILLET Elsa	née MILLET
17934	MILNER Sébastien	né MILNER
18225	MINVIELLE Cécile	née MINVIELLE
17940	MONTARIOL Emilie	née CANTAYRE
18190	MONTEIL Justine	née MONTEIL
18254	MORANGE Benedicte Marie-Pierre	née MORANGE
17977	MOREAU Johanna	née MOREAU
17964	MOREAU Jessica	née MOREAU
18037	MOREL Elodie	née LARRIEU
18234	MORIN Angelique Isabelle Marie-Eliane	née TOUPLIN
18140	MOULENE Justine	née MOULENE
18018	MOULY Chloé	née MOULY
18351	MOUSSAOUI RAMDANE Leila	née RAMDANE
17991	MOUSSET Adelyne Jocelyne	née MOUSSET
18259	NAUDOT Marine	née NAUDOT
18248	NAVARRO Emilie	née NAVARRO
18235	NEVEU Audrey	née BELBES
18236	NOUGAREDE Isabelle	née COUTIN
18315	OLLEVAL Sophie Claudette	née OLLEVAL
18084	OTECHARD Tiphanie	née OTECHARD
18348	OUAFI Sonia	née OUAFI
18191	PACOURET Aurore	
18115	PAGES Audrey Anne Florence	née BENARD
18283	PAILLOT Mélanie	née PAILLOT
17943	PAILLOU Laurence Anne	née PAILLOU
18333	PALMA Juliette	
18339	PAPAYA Manuella	née PAPAYA
18137	PARET Julie	
18330	PARIS BUISSON Tiphaine	
17979	PASQUIER Malvina	née POUURET
18025	PAUILLAC Véronique	née SEREIN
17939	PAUTRAT Stéphanie	
18091	PEDESSO Marie-Rose	née PEREIRA
18192	PELLAT Roxane	
18310	PEREZ Agathe	née PEREZ

Accusé de réception en préfecture
BOISSON Marie-Rose - AR_jury_AAC_EJE-AR
Date de télétransmission : 12/01/2024
Date de réception préfecture : 12/01/2024

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18044	PERRIER Mallaury	née PERRIER
18193	PERRIN Helene	née PERRIN
18096	PERROT Cinthia	née PERROT
18085	PERWEZ Elodie	née PERWEZ
18229	PEYRONNET Martin	né PEYRONNET
18211	PHILIP Véronique	née PHILIP
18245	PIGNY Noëlle	
18009	PINASCO Mariana	née PINASCO
17962	PINET Stephanie	née BOMMARITO
18101	PLESSI Valérie Marie-Claire	née PLESSI
17956	PONS COBOS Marina	née PONS
17989	POTTIEZ Blandine	née POTTIEZ
18194	POUDOU Delphine Yvette Marthe	née POUDOU
17981	POUEYMIDANETTE Carinne	née TIZON
17982	PRIEUX Julie Flore Ginette Jacqueline	née PRIEUX
18039	PRUNET Jessica	née PRUNET
18139	PUGET Mélissa	née PUGET
17996	QUEMENER Isabelle	née CARDON
18216	RABOUY Sarah	née RABOUY
18126	RAMSAMY Muriel	née MONSARRAT
18227	RAYNAUD Marion Catherine	née RAYNAUD
18335	REBEYROL Maryline	née REBEYROL
18008	REGIS Morgane	née REGIS
18337	RENOUX Alice	née TEIXEIRA
17949	RENOUX Aurélie	
18114	RICAUD Anaïs	née RICAUD
18309	RICCI Lena	née RICCI
18195	RIPOLL Marie-Cécile	née DESPORT
18352	RIVASSEAU Fanny	née BARBIER
18097	RIVOIRE Charlotte	née RIVOIRE
18040	ROBERGE Sabrina	née ROBERGE
17915	ROBERT Pascale	née ROBERT
17923	ROCHE Hélène Justine	née EL BOUZAI
18090	RODDE Marie	née RODDE
18262	RODRIGUES Mélanie	née RODRIGUES
18086	RODRIGUES Ghyslaine	
18038	RODRIGUEZ Marina	née RODRIGUEZ
17936	ROPTIN Nicole	née SEBAL
18332	ROSSI Emilie	née SORTON
17946	ROSSI Emilie	née HERAILH
18087	ROUHAUD Stephanie	née BOURIN

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18002	ROUSSEAU Pauline	née ROUSSEAU
18353	ROUSSILHES Magalie	née ROUSSILHES
18026	ROUSSILLON Esméralda Laurence Josephine	née ROUSSILLON
18196	ROUX Sandrine	née LANDY
17976	ROYER Chloé	née ROYER
17919	RUBIO Angelique	née AUDOUIN
18103	RÉMOND Agnès	née DEMARTIN
18218	SAGNES Stéphanie	née MONIER
18266	SAMITIER Elise	
18243	SAMSON Anaïs	née SAMSON
18326	SAMSON Lucie	née SAMSON
18133	SANCHEZ Carmen	née SANCHEZ
17952	SAUVANET Stephanie	née SAUVANET
17948	SCAILLIER Laetitia	née MASSINES
18197	SEGUY Gaelle	née SEGUY
18275	SILVESTRE Emmanuelle Claude Catherine	née SILVESTRE
18347	SIMOES Claudia*	née SIMOES
18198	SIMON Manuelle	née SIMON
18124	SINDEN Marta	née CARRERA SEPULVEDA
18010	SOLER Léa	
17937	SOUILHÉ Hélène	née SOUILHÉ
18143	SOUVRAY Béatrice	née BORIE
18220	SPAGNOLETTI Aurélie	née CAZABANT
18028	STEVEZ Anaïs	née STEVEZ
18199	STOLFO Morgane	née STOLFO
18233	TARDIEUX Cécile	née PROME
17951	TERRANCLE Barbara Audrey*	née TERRANCLE
18279	THEMINES Tiphanie	née THEMINES
18320	THEVENARD Alice	
18088	THEVENOT Flore	née CHAMPION
18258	THIBAUT Marine	née THIBAUT
18200	TURBIL Céline	née PITOT
18029	VACARESSE Sonia	née VACARESSE
18020	VALENTIN Aurélie	née VALENTIN
18291	VAN DUIJNHOFEN Maartje	née VAN DUIJNHOFEN
17998	VANDERSTRAETEN Esther	née VANDERSTRAETEN
18130	VANEECLOO Maëlli	née VANEECLOO
17971	VASTROUX Betty	née VASTROUX
18257	VAYSSETTES Aurélie	née VAYSSETTES
18022	VERHAEGHE Camille	née BASPEYRE
18015	VIALA Camille	née VIALA

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
18287	VIRAPIN Christine	née VIRAPIN
18201	VOISIN Barbara	
18344	YVELIN Solveig	née YVELIN
18118	ZAMORA Julie	née ZAMORA
18238	ZIVAN Pascale	née BARBAROUX
18094	ZOUAY Sonia	née ZOUAY

Nombre de candidats admis à concourir : 372

Accusé de réception en préfecture
019-281927244-20240111-AR_jury_AAC_EJE-AR
Date de télétransmission : 12/01/2024
Date de réception préfecture : 12/01/2024

*** candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.**